

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTES - 4401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 07/04/2026 - 7606 - 2007 B 01893 - 499 283 935 - CAROL INVESTISSEMENT

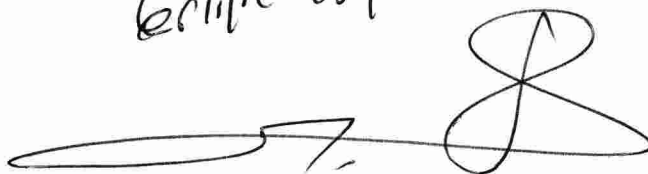
Comptes annuels
Période du 01/10/2024 au 30/09/2025

Déposé au Greffe
le **07 AVR. 2026**
sous le N° 7606
RCS N° 07301893

SARL CAROL INVESTISSEMENT

71 bld Alfred Nobel
Bât 2
44400 REZE

Certifié conforme

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a stylized, looped flourish.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2025 12			Exercice N-1 30/09/2024 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles	57 430	16 804	40 626	52 112
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)					
Participations mises en équivalence					
Autres participations	2 546 773		2 546 773	2 546 773	
Créances rattachées à des participations	200 000		200 000		
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
Total II	2 804 203	16 804	2 787 399	2 598 885	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés				
	Autres créances	6 968		6 968	6 409
Capital souscrit - appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	814 994		814 994	846 361	
Charges constatées d'avance (3)	249		249	217	
Total III	822 212		822 212	852 987	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 626 415	16 804	3 609 611	3 451 872	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

200 000

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2025 12	Exercice N-1 30/09/2024 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 397 900) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	2 397 900	2 397 900
	Réserves		
	Réserve légale	239 790	239 790
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	444 041	279 693
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	374 523	403 348
Subventions d'investissement Provisions réglementées	6 373	6 373	
Total I	3 462 627	3 327 104	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (I)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		
	Concours bancaires courants	169	66
	Emprunts et dettes financières diverses	357	509
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 019	723	
Dettes fiscales et sociales	145 440	123 471	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes			
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)		
	Total IV	146 984	124 768
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 609 611	3 451 872
	(1) Dont à moins d'un an	146 984	124 768

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2025 12			Exercice N-1 30/09/2024 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	405 000		405 000	360 000		45 000	12.50
Chiffre d'affaires NET	405 000		405 000	360 000		45 000	12.50
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			965	56		909	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			405 965	360 056		45 909	12.75
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			17 038	23 568		6 530	27.71
Impôts, taxes et versements assimilés			1 052	18 227		17 174	94.23
Salaires et traitements			257 461	153 680		103 781	67.53
Charges sociales			37 772	74 736		36 963	49.46
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			11 486	5 318		6 168	115.98
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			148	3		144	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			324 958	275 532		49 426	17.94
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			81 007	84 524		3 517	4.16
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2025 12	30/09/2024 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	397 428	399 516	2 088	0.52
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		20 000	20 000	100.00
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	397 428	419 516	22 088	5.27
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	397 428	419 516	22 088	5.27
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	478 435	504 041	25 606	5.08
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	57		57	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	57		57	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	57		57	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	102 577	94 525	8 052	8.52
Impôts sur les bénéfices (X)	1 278	6 168	4 890	79.28
Total des produits (I+III+V+VII)	803 393	779 572	23 820	3.06
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	428 870	376 225	52 645	13.99
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	374 523	403 348	28 825	7.15

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

SECORA

PC

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	13
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	15
Etat des amortissements	15
Etat des provisions	15
Etat des échéances des créances et des dettes	16
Composition du capital social	16
Evaluation des amortissements	16
Charges à payer	16
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	17

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

Continuité de l'exploitation

Indépendance des exercices

Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

1 - IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont constituées des dépenses qui satisfont aux critères suivants :

- Le bien est détenu par l'entité soit pour être utilisé dans la production ou la fourniture de biens ou de services, soit pour être loué à des tiers, soit à des fins administratives.

- La durée d'utilisation prévisionnelle excède un exercice.

- La dépense réalisée générera des avantages économiques futurs.

Notre entreprise a décidé d'opter, le cas échéant, pour la comptabilisation en charges des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition du fonds commercial.

Notre entreprise a décidé d'opter pour les mesures de simplification applicables au PMI-PME dans le cadre des règles comptables et fiscales d'amortissement des actifs et de maintenir en conséquence la durée d'amortissement de ses immobilisations corporelles non décomposables en fonction des durées d'usage généralement admises.

Si les éléments constitutifs d'un actif ont des durées d'utilisation différentes (immobilisations décomposables), chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu (Art 311-2 PCG)

A chaque clôture, s'il existe un indice quelconque montrant qu'un actif a perdu de manière

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

significative de sa valeur, il est procédé à un test de dépréciation. La comptabilisation d'une dépréciation modifiera prospectivement la base amortissable de l'actif concerné.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat augmentée des frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée.

2 - STOCKS ET EN COURS

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition. Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Ces éléments ont le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

3 - CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4 - DISPONIBILITES

Les disponibilités ont été évaluées pour leur valeur nominale.

5 - INDEMNITE DE FIN DE CARRIERE

Lors de leur départ à la retraite, le personnel perçoit des indemnités de fin de carrière selon les règles définies dans les conventions collectives.

Les engagements n'ont pas été évalués à la clôture de l'exercice.

Dérogations

Néant

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'écédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début	Augmentations	
	d'exercice	Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	57 430		
TOTAL	57 430		
Autres participations	2 546 773		200 000
TOTAL	2 546 773		200 000
TOTAL GENERAL	2 604 203		200 000

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport			57 430	57 430
TOTAL			57 430	57 430
Autres participations			2 746 773	2 746 773
TOTAL			2 746 773	2 746 773
TOTAL GENERAL			2 804 203	2 804 203

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport		5 318	11 486		16 804
TOTAL		5 318	11 486		16 804
TOTAL GENERAL		5 318	11 486		16 804
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	11 486				
TOTAL	11 486				
TOTAL GENERAL	11 486				

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	6 373				6 373
TOTAL	6 373				6 373
TOTAL GENERAL	6 373				6 373

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	200 000	200 000	
Impôts sur les bénéfices	4 890	4 890	
Taxe sur la valeur ajoutée	303	303	
Groupe et associés	1 775	1 775	
Charges constatées d'avance	249	249	
TOTAL	207 217	207 217	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	169	169		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 019	1 019		
Personnel et comptes rattachés	108 434	108 434		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	22 488	22 488		
Taxe sur la valeur ajoutée	14 000	14 000		
Autres impôts taxes et assimilés	519	519		
Groupe et associés	357	357		
TOTAL	146 984	146 984		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	100.0000	23 979			23 979

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
MATERIEL TRANSPORT	Linéaire	5 ans

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	169
Dettes fiscales et sociales	129 173
Total	129 342

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		397 428
Dont entreprises liées		396 839

CAROL INVESTISSEMENT

**Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 2 397 900 euros**

Siège social : 71 boulevard Alfred Nobel

Bât 2

44400 REZE

499 283 935 RCS NANTES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 24 mars 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 septembre 2025

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 374 523 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	374 523 euros
A titre de dividende global à l'Associé Unique Soit 9,97 euros par part	239 000 euros
Le solde	135 523 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 579 564 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 239 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement le 24 mars 2026.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux

applicable depuis le 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 30 septembre 2022 :
239 000,00 euros, soit 9,97 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 239 000,00 euros

- Exercice clos le 30 septembre 2023 :
239 000,00 euros, soit 9,97 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 239 000,00 euros

- Exercice clos le 30 septembre 2024 :
239 000,00 euros, soit 9,97 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 239 000,00 euros

Certifié conforme
La Gérance

Certifié Conforme
